



Conseil économique et social

Distr. limitée
3 juin 2020
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 19 g) de l'ordre du jour

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Instance permanente sur les questions autochtones

**Projet de décision déposé par le Vice-Président du Conseil,
Munir Akram (Pakistan)**

Lieu, dates et ordre du jour provisoire de la vingtième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones

Le Conseil économique et social :

- a) Décide que la vingtième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 19 au 30 avril 2021 ;
- b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la vingtième session de l'Instance permanente, établi comme suit :

Ordre du jour provisoire de la vingtième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Débat sur le thème « Paix, justice et institutions solides : le rôle des peuples autochtones dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16 ».
4. Débat sur les six domaines d'action de l'Instance permanente (développement économique et social, culture, environnement, éducation, santé et droits de l'homme) en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
5. Dialogues :
 - a) Dialogue avec les peuples autochtones ;
 - b) Dialogue avec les États Membres ;
 - c) Dialogue avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ;



- d) Dialogue consacré aux droits de l'homme, avec le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones et le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones ;
 - e) Dialogues régionaux ;
 - f) Dialogues thématiques.
6. Suite donnée au document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.
 7. Travaux futurs de l'Instance permanente, notamment sur les questions intéressant le Conseil économique et social et sur les nouveaux problèmes, en particulier les difficultés liées aux pandémies et les solutions à apporter pour les résoudre.
 8. Ordre du jour provisoire de la vingt et unième session de l'Instance permanente.
 9. Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa vingtième session.
